



Union du corps enseignant secondaire genevois - UCESG
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève
022 311 84 85 - secretariat@union-ge.ch - www.union-ge.ch

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE du 19 JUIN 2017 à 18h00,
au restaurant un « R » de famille, Genève**

Présents : **Bureau :** Marzia FIASTRI, Jean-Pierre MARTINET, Jacques BASTIANELLI et Waël ALMOMAN

Associations

Collège Sismondi-AMS

Collège de Candolle-AMDC

Collège de Saussure-AMDES

Collège-ECG de Staël-AMSTAEL

CEC André Chavanne-ECHA

CEC Emilie Gourd-AMEG

ECG Henry Dunant-AMEHD

ECG Ella Maillart-AMEM

EC Nicolas Bouvier-AMB

EC-ECG Aimée-Stitelmann-AMSTIT

ACPO CTP-AMAC

Lullin – APEL

Maité PEREZ BACQUE

Martine ULMANN

Jacques NICOLA

Florence BRÜTSCH

Marzia FIASTRI, Bastien BISE et

Laura ANTHENIEN

Jacques BASTIANELLI

Julie REPOND et Julien SIMON

Eric HALDI

Jean-Pierre MARTINET et Waël ALMOMAN

Jaime MARURI, Jean-Pierre STOINANOV,

Bruno BORSATTI et Jeannette MOLNAR

Eric COMET

Bastian BISE

Excusés : Collège A. Rivaz-AMECOPAD

ECG Henry Dunant-AMEHD

Philippe WALKER

Simone BOHNER

Autres :

Collège Voltaire-AMV

Collège Claparède-ECLA

Collège Rousseau-APR

Collège Calvin-AMC

EC-ECG Jean-Piaget-APJP

CFP Arts-AEA

CFP C - AMPC

Espace-Entreprise-AFEE

Rédaction du PV : Jean-René HULMANN, assistant du Bureau

Présidence : Jacques BASTIANELLI

1. **Approbation du PV** du 29 mai : à approuver lors de la prochaine séance.

2. Information

- COFOPO

Toujours pas de bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement sous le nouveau régime (formation en dehors des heures d'enseignement).

- Maturité gymnasiale

Il s'agit d'une commission importante et l'UNION n'a encore présenté personne pour remplacer Marzia F. qui part à la retraite. (*hors PV, Geza Malasics a accepté d'intégrer cette commission et nous l'en remercions*).

L'introduction à la Culture numérique n'est pas prévue pour la rentrée 2017-2018.

Dès la rentrée, des groupes de travail vont se réunir pour encadrer l'introduction de l'OS en 1^{ère} année.

- Maturité bilingue

Céline March-Helgen va remplacer Marzia F. dans cette commission dès la rentrée 2017-2018 avec les remerciements du bureau.

- EC Raymond Uldry

L'UNION va demander à pouvoir se présenter et défendre l'idée de la création d'une Association des Maîtres de l'Ecole de Commerce Raymond Uldry (AMRU ?) lors de la conférence générale de rentrée de cette nouvelle école. Il s'agit de créer une dynamique positive entre les maîtres et la direction. Les candidatures manquent pour la création d'un comité complet. Un appel sera lancé en ce sens lors de cette conférence de rentrée. L'UNION s'engage à soutenir la création de cette nouvelle association (statuts-type et appui financier de lancement).

- Ecole inclusive

La Commission officielle continue son travail.

Formation obligatoire jusqu'à 18 ans : l'idée d'offrir la possibilité d'avoir une année hors du système scolaire pour développer un projet avec un suivi a été présentée. L'UNION trouve l'idée intéressante.

Décharges : quelques problèmes à de Staël pour obtenir les décharges nécessaires. Faire suivre au secrétariat les demandes qui n'auraient pas reçu une réponse positive afin de permettre à l'UNION d'intervenir.

Directive EI : Jean-Pierre M. a fait rajouter la référence aux moyens disponibles. On ne doit ainsi pas pouvoir exiger des enseignants qu'ils prennent en charge des tâches supplémentaires sans moyens adéquats.

Durant la discussion, l'idée de créer un site Internet à disposition de tous les profs pour partager les solutions possibles est à creuser et à proposer aux instances concernées.

- UDE

Plusieurs cas individuels ont été traités.

Dans une école, un questionnaire d'évaluation d'un cours par les élèves est remonté à la direction ce qui a conduit à la convocation de l'enseignant. Une telle manière de faire n'est pas acceptable et n'est pas conforme au modus operandi négocié avec la Direction Générale qui précise que ce type de questionnaire, proposé dans le cadre des certifications qualité, est passé sur une base volontaire et que les résultats sont traités dans le cadre du groupe classe exclusivement.

Bastian B. fait parvenir une copie d'un de ces questionnaires au secrétariat de l'UNION qui le fera suivre à Julie R.

Si la procédure de distribution de ces questionnaires se déroule électroniquement, une diffusion plus large sera très difficile à empêcher.

- CCGPO

La CDIP n'ayant pas délivré d'habilitation à enseigner dans l'enseignement général (collège et ECG) aux enseignants formés à l'IFFP, l'UNION a demandé à ce que ceux-ci soient employés et nommés suivant leurs titres.

D'une part, cela garanti l'égalité de traitement avec nos collègues formés à l'IUFE qui doivent effectuer le complément IFFP pour être nommés en école de commerce et d'autre part, cela évitera des problèmes de reconnaissance de la maturité gymnasiale.

Le respect des règlements fédéraux implique donc que les maîtres n'ayant que la formation initiale IFFP soient nommés pour le professionnel uniquement. Ils pourront néanmoins compléter leur formation par une habilitation à enseigner au CO et PO, s'ils souhaitent enseigner dans d'autres structures que les CFP.

- B 5 10

Obtenir un congé extraordinaire annuel est nettement plus facile que d'obtenir un congé pour 3 ou 6 mois. En effet, les nouvelles conditions prévues pour l'octroi d'un tel congé sont très restrictives. L'UNION a donc manifesté, avec les autres associations de la FEG, son désaccord avec la nouvelle directive.

Concernant la prolongation de la période probatoire en cas de congé maladie ou maternité de longue durée, les RH ont adopté une lecture moins restrictive de la directive. La nomination est donc désormais possible si plusieurs conditions raisonnables sont respectées, notamment le préavis favorable de la direction.

Le DIP a ouvert la discussion sur l'alternance des périodes scolaires et des vacances. Une position UNION devra être arrêtée pour mi-octobre. Il s'agira ici de confirmer notre position historique, à savoir une répartition plus équilibrée des périodes d'études et de repos passant par une probable réduction des vacances d'été au profit de l'allongement des vacances intermédiaires.

- CARTEL

Préparation d'une journée syndicale pour mi-septembre avec validation des propositions lors d'une AD prévue fin septembre.

Demain 20 juin, à l'odj de l'AD statutaire figure un point important : SCORE, l'avant-projet de loi sera soumis aux délégués. Le CARTEL propose un rejet pur et simple de cet avant-projet. Ce n'est pas tout à fait la position de l'UNION. Un des arguments décisifs pour le Cartel est que la grille salariale n'est plus dans la loi et donc que le CE pourrait baisser les salaires à chaque difficulté financière. Le bureau de l'UNION pense au contraire qu'une négociation est possible avec le CE mais qu'elle est impossible avec le Grand Conseil.

3. Préparation rentrée 2017-2018

Les chiffres qui circulent déjà pour la rentrée vont dans le bon sens. A vérifier lors de la conférence de rentrée d'AET.

Le traditionnel questionnaire de rentrée sera préparé pour la 1^{ère} séance du comité en septembre avec possibilité d'y intégrer vos remarques.

4. Divers

Eric H. s'interroge sur la formation continue hors temps scolaire. Il pense qu'il s'agit d'une mauvaise solution. Est-il envisageable de revenir en arrière ?

Réponse : sur la base du bilan qui n'est toujours pas disponible (!), on pourrait envisager de demander un assouplissement de cette pratique, mais il sera sans doute très difficile de revenir complètement à la situation ante.

En fin de séance Jean-Pierre M. prononce un vibrant hommage à l'adresse de Marzia Fiastri qui quitte le bureau de l'UNION après de très nombreuses années d'un engagement sans faille pour la cause syndicale. Elle laisse un vide qu'il sera difficile de combler. L'ensemble du comité la remercie chaleureusement pour son immense travail au service des enseignants et de l'éducation en général. Un cadeau de départ lui est remis sous des applaudissements nourris.

Séance levée à 19h15 JRH